

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 70181 Numéro SIREN : 387 976 731 Nom ou dénomination : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/007321

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

62 AVENUE D'ESPOULETTE

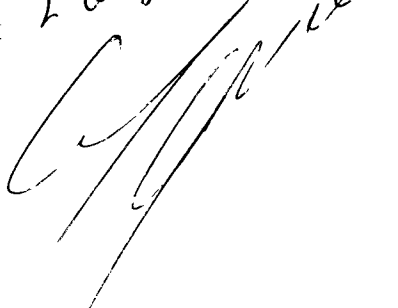
26200 MONTELIMAR CEDEX

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/10/2021 au 30/09/2022*

Activité principale de l'entreprise : AMBULANCES VSL TAXIS MESSAGERIE

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels

*Certifié conforme
à l'original*


**Fait à MONTELIMAR
Le 09/01/2023**

**BIANUCCI LIONEL
EXPERT-COMPTABLE**

SOFIDAREC
35 BOULEVARD DE L'EUROPE

*26200 MONTELIMAR
0475513808*

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

62 AVENUE D'ESPOULETTE

26200 MONTELIMAR CEDEX

COMPTES ANNUELS du 01/10/2021 au 30/09/2022

Pages

COMPTES ANNUELS

- Bilan Actif - Passif Liasses 2050 2051	1 et 2
- Compte de résultat Liasses 2052 2053	3 et 4
- Annexe	5 à 11

SOFIDAREC

35 BOULEVARD DE L'EUROPE

26200 MONTELIMAR

0475513808

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

62 AVENUE D'ESPOULETTE

26200 MONTELIMAR CEDEX

COMPTES ANNUELS

SOFIDAREC

35 BOULEVARD DE L'EUROPE

26200 MONTELIMAR

0475513808

Désignation de l'entreprise		A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		1 2			
Adresse de l'entreprise		62 AVENUE D'ESPOULETTE		26200 MONTELMAR CEDEX		Durée de l'exercice précédent*		1 2	
Numéro SIRET*		3 8 7 9 7 6 7 3 1 0 0 0 1 9						Néant ☐ *	
				Exercice N clos le.		3 0 0 9 2 0 2 2		N-1	
						3 0 0 9 2 0 2 1			
		Brut		Amortissements, provisions		Net		Net	
		1		2		3		4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 976	AG	1 976				
	Fonds commercial (1)	AH	237 443	AI		237 443		237 443	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP	44 776	AQ	41 239	3 538		7 842	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	12 004	AS	12 003	0		209	
	Autres immobilisations corporelles	AT	469 612	AU	361 322	108 291		55 261	
	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD	183	BE		183		183	
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	8 126	BI		8 126		6 821	
	TOTAL (II)	BJ	774 121	BK	416 540	357 581		307 758	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	73	BW		73		102
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	43 223	BY		43 223		32 107
		Autres créances (3)	BZ	75 609	CA		75 609		64 067
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	223 338	CG		223 338		206 168	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 141	CI		4 141		4 477	
	TOTAL (III)	CJ	346 384	CK		346 384		306 920	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 120 505	IA	416 540	703 965		614 679	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part a moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	0	(3) Part a plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations		Stocks		Créances			

Désignation de l'entreprise

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 155 008)	DA	155 008	155 008
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	144 811	144 811
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	19 421	19 421
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	10 869	3 331
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	71 076	47 538
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	401 185	370 109
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	121 891	69 607
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	25 568	28 207
	Dettes fiscales et sociales	DY	153 495	144 974
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 826	1 781
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	302 780	244 569
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	703 965	614 679
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	217 412	200 732
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI				Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	1 005 055	FH		FI	1 005 055
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 005 055	FK		FL	1 005 055	976 139
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		1 022
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	15 700	17 401
	Autres produits (1) (11)					FQ	104	47
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 020 859	994 610
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	998	432
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	298 834	290 969
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	31 453	37 034
	Salaires et traitements*					FY	439 510	445 492
	Charges sociales (10)					FZ	118 374	130 425
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations Sur actif circulant Pour risques et charges	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions dotations aux provisions*					
				GA	47 818	37 470		
				GB				
						GC		
						GD		
	Autres charges (12)					GE	1 940	2 869
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	938 927	944 692	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	81 932	49 918	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	282	53	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	282	53	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	850	465	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)				GU	850	465	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	569	412	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	81 363	49 506	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	10 237	8 943
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	4 111	1 667
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	14 349	10 610
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	368	907
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	2 768	1 649
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	3 136	2 556
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	11 212	8 054	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices *		HK	21 500	10 022	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 035 489	1 005 272	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	964 414	957 734	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	71 076	47 538	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	240 2 021
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	
			- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	111
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)		HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	15 700 17 401
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	1 367 1 487	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6		obligatoires	A9
		A8		dont cotisations Madelin	A7
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
VCEAC / PRODUITS CESSION ELEMENTS ACTIF		2 768		4 111	
DETAXE CARBURANT				9 997	
REGUL CLIENTS / FRS		368		240	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs	
REGUL CLIENTS / FRS				240	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 703 964.99 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 005 054.78 Euros et dégageant un bénéfice de 71 075.65 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Hausse des prix du carburant.

Conséquences de l'événement Covid-19 :

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Conséquences du conflit Ukraine/Russie :

Absence d'impact pour la société.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/09/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à la poursuite de l'épidémie du Coronavirus et du conflit Ukraine/Russie.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-I/1)

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	239 419		
Installations générales agencements aménagements des constructions	44 776		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 003		
Installations générales agencements aménagements divers	104 039		
Matériel de transport	302 324		98 909
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 166		
TOTAL	478 309		98 909
Autres titres immobilisés	183		
Prêts, autres immobilisations financières	6 821		1 500
TOTAL	7 004		1 500
TOTAL GENERAL	724 732		100 409

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			239 419	239 419
Installations générales agencements aménagements constr.			44 776	44 776
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			12 003	12 003
Installations générales agencements aménagements divers			104 039	104 039
Matériel de transport		50 826	350 407	350 407
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 166	15 166
TOTAL		50 826	526 392	526 392
Autres titres immobilisés			183	183
Prêts, autres immobilisations financières		194	8 126	8 126
TOTAL		194	8 309	8 309
TOTAL GENERAL		51 020	774 120	774 120

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 976			1 976
Installations générales agencements aménagements constr.	36 935	4 304		41 239
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 794	209		12 003
Installations générales agencements aménagements divers	103 074	419		103 493
Matériel de transport	249 049	42 465	48 253	243 262
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 147	421		14 568
TOTAL	414 998	47 818	48 253	414 563
TOTAL GENERAL	416 974	47 818	48 253	416 540

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	4 304				
Instal.techniques matériel outillage indus.	209				
Instal.générales agenc.aménag.divers	419				
Matériel de transport	41 833	632			
Matériel de bureau informatique mobilier	421				
TOTAL	47 186	632			
TOTAL GENERAL	47 186	632			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	8 126	0	8 126
Autres créances clients	43 223	43 223	
Personnel et comptes rattachés	1 310	1 310	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 797	4 797	
Groupe et associés	64 831	64 831	
Débiteurs divers	4 672	4 672	
Charges constatées d'avance	4 141	4 141	
TOTAL	131 100	122 974	8 126

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	75	75		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	121 816	36 449	85 368	
Fournisseurs et comptes rattachés	25 568	25 568		
Personnel et comptes rattachés	91 766	91 766		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 373	46 373		
Impôts sur les bénéfices	11 708	11 708		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 706	1 706		
Autres impôts taxes et assimilés	1 942	1 942		
Autres dettes	1 826	1 826		
TOTAL	302 780	217 412	85 368	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	86 833			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	34 576			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	9 688			9 688

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Fonds commercial

(Code du Commerce Art R 123-186, PCG Art 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS ACHETE	237 443			237 443	
Total	237 443			237 443	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire / Dégressif	2 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire / Dégressif	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale de remboursement.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 319
Autres créances	4 468
Total	6 787

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	75
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 052
Dettes fiscales et sociales	103 738
Total	116 865

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 141
Total	4 141

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		2 491
INTERETS EMPRUNTS ET ASSURANCE	2 491	
Total (1)		2 491

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Pour estimer le montant de l'engagement passé et futur de votre entreprise et définir le plan de financement personnalisé, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à votre entreprise que vous nous avez transmis :

Paramètres économiques :

L'augmentation annuelle des salaires :

- o 1% Constant pour la catégorie : Cadres
- o 1% Constant pour la catégorie : Employés

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 2 % (inflation comprise).

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Paramètres sociaux :

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :

- o 62 ans pour la catégorie : Cadres
- o 62 ans pour la catégorie : Employés

Le taux de rotation retenu est :

- o Faible pour la catégorie : Cadres
- o Faible pour la catégorie : Employés

Le taux de charges sociales patronales est :

- o 60 % pour la catégorie : Cadres
- o 28 % pour la catégorie : Employés

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Paramètres techniques :

- o L'année des calculs retenue est 2022.
- o La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2012-2014.
- o La méthode de calcul retenue est la méthode : ANC 2021.

Indemnités de fin de carrière à verser (IFC + Ch.soc.) : 109 776 euros

Valeur probable des indemnités à verser : 94 854 euros

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 71 919 euros

Dette actuarielle : 39 434 euros

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI

**62 Avenue d'Espoulette
26200 MONTELIMAR**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 30/09/2022

CS

**Groupe Trial Marseille
Provence**

2 rue Odette JASSE
13015 MARSEILLE

tél 04 91 03 42 42
fax 04 91 03 42 43
mail marseille@grouppetrial.fr

SARL au capital de 60 000 euros
RCS 438 485 823

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI

SASU AU CAPITAL DE 155 008 €

SIEGE SOCIAL : 62 AVENUE D'ESPOULETTE

26200 MONTELIMAR

RCS : 387 976 731

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/09/2022

Monsieur le Président,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI relatifs à l'exercice clos le 30/09/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SASU A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

CS

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre société, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SASU A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

CS

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 14 mars 2023

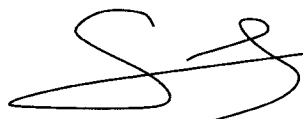
Le Commissaire aux comptes

GROUPE TRIAL MARSEILLE,

Représenté par

Christophe SAVARESE

Le commissaire aux comptes



ANNEXE I - Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

CS

COMPTES ANNUELS

CS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 976.35	1 976.35				
	Fonds commercial (1)	237 442.55		237 442.55	237 442.55		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	44 776.37	41 238.59	3 537.78	7 841.78	4 304.00	54.89
	Installations techniques, matériel et outillage	12 003.59	12 003.24	0.35	209.38	209.03	99.83
	Autres immobilisations corporelles	469 612.46	361 321.54	108 290.92	55 260.52	53 030.40	95.96
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	183.18		183.18	183.18		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	8 126.28		8 126.28	6 820.74	1 305.54	19.14
	Total II	774 120.78	416 539.72	357 581.06	307 758.15	49 822.91	16.19
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	72.65		72.65	101.69	29.04	28.56
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	43 222.87		43 222.87	32 106.73	11 116.14	34.62
	Autres créances	75 609.19		75 609.19	64 066.64	11 542.55	18.02
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	223 337.75		223 337.75	206 167.89	17 169.86	8.33
	Charges constatées d'avance (3)	4 141.47		4 141.47	4 477.46	335.99	7.50
	Total III	346 383.93		346 383.93	306 920.41	39 463.52	12.86
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 120 504.71	416 539.72	703 964.99	614 678.56	89 286.43	14.53

(1) Dont droit au bail
(2) Dont a moins d'un an
(3) Dont a plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2022 12	Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 155 008)	155 008.00	155 008.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	144 811.37	144 811.37		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	19 420.90	19 420.90		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	10 869.09	3 331.09	7 538.00	226.29
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	71 075.65	47 538.00	23 537.65	49.51
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	401 185.01	370 109.36	31 075.65	8.40
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	121 891.00	69 606.79	52 284.21	75.11
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 568.19	28 206.93	2 638.74	9.35
	Dettes fiscales et sociales	153 494.98	144 974.16	8 520.82	5.88
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 825.81	1 781.32	44.49	2.50
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	302 779.98	244 569.20	58 210.78	23.80
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	703 964.99	614 678.56	89 286.43	14.53

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

217 412.32 200 731.90

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 005 054.78		1 005 054.78	976 138.99		28 915.79	2.96
Chiffre d'affaires NET	1 005 054.78		1 005 054.78	976 138.99		28 915.79	2.96
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				1 022.22		1 022.22	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			15 700.11	17 400.92		1 700.81	9.77
Autres produits			104.12	47.47		56.65	119.34
Total des Produits d'exploitation (I)			1 020 859.01	994 609.60		26 249.41	2.64
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			997.51	432.32		565.19	130.73
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			298 833.63	290 969.10		7 864.53	2.70
Impôts, taxes et versements assimilés			31 453.41	37 034.16		5 580.75	15.07
Salaires et traitements			439 510.46	445 491.70		5 981.24	1.34
Charges sociales			118 373.91	130 424.78		12 050.87	9.24
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			47 818.03	37 470.48		10 347.55	27.62
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 939.89	2 868.96		929.07	32.38
Total des Charges d'exploitation (II)			938 926.84	944 691.50		5 764.66	0.61
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			81 932.17	49 918.10		32 014.07	64.13
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents a des exercices antérieurs 240.00 2 021.00
(2) Dont charges afférentes a des exercices antérieurs 111.00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2022	12	30/09/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	281.65		53.15		228.50	429.92
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	281.65		53.15		228.50	429.92
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	850.41		465.13		385.28	82.83
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	850.41		465.13		385.28	82.83
2. Résultat financier (V-VI)	568.76		411.98		156.78	38.06
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	81 363.41		49 506.12		31 857.29	64.35
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 237.49		8 943.00		1 294.49	14.47
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 111.13		1 666.66		2 444.47	146.67
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	14 348.62		10 609.66		3 738.96	35.24
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	368.48		906.75		538.27	59.36
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 767.90		1 649.03		1 118.87	67.85
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	3 136.38		2 555.78		580.60	22.72
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	11 212.24		8 053.88		3 158.36	39.22
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	21 500.00		10 022.00		11 478.00	114.53
Total des produits (I+III+V+VII)	1 035 489.28		1 005 272.41		30 216.87	3.01
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	964 413.63		957 734.41		6 679.22	0.70
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	71 075.65		47 538.00		23 537.65	49.51

* Y compris Redevance de credit bail mobilier

Redevance de credit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de presentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SOFIDAREC

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 703 964.99 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 005 054.78 Euros et dégageant un bénéfice de 71 075.65 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Hausse des prix du carburant.

Conséquences de l'événement Covid-19 :

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Conséquences du conflit Ukraine/Russie :

Absence d'impact pour la société.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/09/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à la poursuite de l'épidémie du Coronavirus et du conflit Ukraine/Russie.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-I/1)

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	239 419		
Installations générales agencements aménagements des constructions	44 776		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 003		
Installations générales agencements aménagements divers	104 039		
Matériel de transport	302 324		98 909
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 166		
TOTAL	478 309		98 909
Autres titres immobilisés	183		
Prêts, autres immobilisations financières	6 821		1 500
TOTAL	7 004		1 500
TOTAL GENERAL	724 732		100 409

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			239 419	239 419
Installations générales agencements aménagements constr.			44 776	44 776
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			12 003	12 003
Installations générales agencements aménagements divers			104 039	104 039
Matériel de transport		50 826	350 407	350 407
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 166	15 166
TOTAL		50 826	526 392	526 392
Autres titres immobilisés			183	183
Prêts, autres immobilisations financières		194	8 126	8 126
TOTAL		194	8 309	8 309
TOTAL GENERAL		51 020	774 120	774 120

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 976			1 976
Installations générales agencements aménagements constr.	36 935	4 304		41 239
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 794	209		12 003
Installations générales agencements aménagements divers	103 074	419		103 493
Matériel de transport	249 049	42 465	48 253	243 262
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 147	421		14 568
TOTAL	414 998	47 818	48 253	414 563
TOTAL GENERAL	416 974	47 818	48 253	416 540

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	4 304				
Instal.techniques matériel outillage indus.	209				
Instal.générales agenc.aménag.divers	419				
Matériel de transport	41 833	632			
Matériel de bureau informatique mobilier	421				
TOTAL	47 186	632			
TOTAL GENERAL	47 186	632			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	8 126	0	8 126
Autres créances clients	43 223	43 223	
Personnel et comptes rattachés	1 310	1 310	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 797	4 797	
Groupe et associés	64 831	64 831	
Débiteurs divers	4 672	4 672	
Charges constatées d'avance	4 141	4 141	
TOTAL	131 100	122 974	8 126

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	75	75		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	121 816	36 449	85 368	
Fournisseurs et comptes rattachés	25 568	25 568		
Personnel et comptes rattachés	91 766	91 766		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 373	46 373		
Impôts sur les bénéfices	11 708	11 708		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 706	1 706		
Autres impôts taxes et assimilés	1 942	1 942		
Autres dettes	1 826	1 826		
TOTAL	302 780	217 412	85 368	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	86 833			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	34 576			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	9 688			9 688

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Fonds commercial

(Code du Commerce Art R 123-186, PCG Art 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS ACHETE	237 443			237 443	
Total	237 443			237 443	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire / Dégressif	2 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire / Dégressif	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale de remboursement.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 319
Autres créances	4 468
Total	6 787

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	75
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 052
Dettes fiscales et sociales	103 738
Total	116 865

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 141
Total	4 141

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		2 491
INTERETS EMPRUNTS ET ASSURANCE	2 491	
Total (1)		2 491

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Pour estimer le montant de l'engagement passé et futur de votre entreprise et définir le plan de financement personnalisé, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à votre entreprise que vous nous avez transmis :

Paramètres économiques :

L'augmentation annuelle des salaires :

- o 1% Constant pour la catégorie : Cadres
- o 1% Constant pour la catégorie : Employés

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 2 % (inflation comprise).

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Paramètres sociaux :

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :

- o 62 ans pour la catégorie : Cadres
- o 62 ans pour la catégorie : Employés

Le taux de rotation retenu est :

- o Faible pour la catégorie : Cadres
- o Faible pour la catégorie : Employés

Le taux de charges sociales patronales est :

- o 60 % pour la catégorie : Cadres
- o 28 % pour la catégorie : Employés

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Paramètres techniques :

- o L'année des calculs retenue est 2022.
- o La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2012-2014.
- o La méthode de calcul retenue est la méthode : ANC 2021.

Indemnités de fin de carrière à verser (IFC + Ch.soc.) : 109 776 euros

Valeur probable des indemnités à verser : 94 854 euros

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 71 919 euros

Dette actuarielle : 39 434 euros

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI
Société par actions simplifiée
au capital de 155 008 euros
Siège social : 62 avenue d'Espoulette
26200 MONTELIMAR
387 976 731 RCS ROMANS

DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 31 MARS 2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30/09/2022

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associée unique constate que les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022 font apparaître un bénéfice de 71 075.65 euros qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

- Dotation à la réserve facultative la somme de 31 075.65 euros
- A titre de dividendes, à l'Actionnaire unique, la somme de 40 000 euros,

Représentant un dividende de 4.13 euros par action.

Le montant des dividendes afférent à l'exercice clos le 30 septembre 2022 sera payable à l'Actionnaire unique à compter de ce jour et ce, à raison de 4.13 euros par action.

Le montant des dividendes ci-dessus sera distribué en totalité à une personne morale et ne sera donc pas éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158 3-2° du Code Général des Impôts.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :



Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
30/09/21	0	0	40 0000
30/09/20	0	0	35 000
30/09/19	0	0	40 0000

SARL HOLDING ADHEMAR,

Associée unique et Présidente Représentée par son gérant M. QUEAU Olivier

